



Les systèmes éducatifs malgache à travers le cas de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Fianarantsoa, Madagascar. Analyses et perspectives

Dr Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA

Enseignant – chercheur, Maître de conférences

Directeur du Laboratoire de recherche Interdisciplinaire en Didactique et Education (LIDIE),
Ecole Doctorale **G**ouvernance et **S**ociété en **M**utation (GOUVSOMU),
Ecole Normale Supérieure de l'Université de Fianarantsoa – BP 1264 - 301 Fianarantsoa City, Madagascar.

Abstract: The reforms in the Malagasy education systems are located at a time in a context international, national and regional. It is why we are going to try to put some common principles of the reforms of the education systems from the text of international reference of which notably the analysis and recommendations of the UNESCO and of the CONFEMEN who are specialized in the domain of the education.

In the Malagasy education systems, the teacher remained a central actor in the transmission of the knowledge. It must have a good academic formation and a good vocational training aiming to prepare it to the teacher's profession, with as a stake the capacity to dispense teaching of quality. From where the importance of a vocational training remains susceptible to endow it with the necessary expertises to deliver a teaching.

In order to assure a lasting and efficient educational and didactic solution, one must go on the improvement of the education systems by Madagascar. It is creating the structures by which the education systems and the programs will be able to be actualized continually and, the school must be able to resort not only to education systems, of the programs, but also to didactic materials, including numeric, adequate and coherent, adapted nowadays to the challenges of the teaching, but as susceptible to evolve with the society.

Keywords: Education systems, school programs, didactic materials.

Résumé : Les réformes dans les systèmes éducatifs malgache se situent dans un contexte à la fois international, national et régional. C'est pourquoi nous allons essayer de poser quelques principes communs des réformes des systèmes éducatifs à partir des textes de référence internationale dont notamment les analyses et recommandations de l'UNESCO et de la CONFEMEN qui sont spécialisées dans le domaine de l'éducation.

Dans les systèmes éducatifs Malgache, l'enseignant reste un acteur central dans la transmission des savoirs. Il doit disposer d'une bonne formation académique et d'une bonne formation professionnelle visant à le préparer au métier d'enseignant, avec comme enjeu la capacité à dispenser des enseignements de qualité. D'où l'importance d'une formation professionnelle requise susceptible de le doter des compétences nécessaires pour délivrer un enseignement.

Afin d'assurer une solution pédagogique et didactique durable et efficace, on doit passer sur l'amélioration des systèmes éducatifs à Madagascar. Il s'agit de créer les structures par lesquelles les systèmes éducatifs et les programmes pourront être continuellement actualisés et, l'école doit pouvoir recourir non seulement à des systèmes éducatifs, des programmes, mais aussi à des matériels didactiques, y compris numériques, adéquats et cohérents, adaptés aux défis de l'enseignement de nos jours, mais aussi susceptibles d'évoluer avec la société.

Mots clés : Systèmes éducatifs, Programmes scolaires, Matériels didactiques.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.20859085>

1 Introduction:

Les réformes dans les systèmes éducatifs malgache se situent dans un contexte à la fois international, national et régional. C'est pourquoi nous allons essayer de poser quelques principes communs des réformes des systèmes éducatifs à partir des textes de référence internationale dont notamment les analyses et recommandations de l'UNESCO et de la CONFEMEN qui sont spécialisées dans le domaine de l'éducation.

2 Analyses des Systèmes éducatifs malgache :

L'enseignement général malgache présente la structure classique des systèmes éducatifs francophones. Il est ainsi subdivisé en :

- Trois années de préscolaire (3 – 5 ans, non obligatoire) ;
- Cinq années d'études primaires (6 – 10 ans) ou d'enseignement fondamental du premier cycle, sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE) ;
- Quatre années du collège (11 – 14ans) ou d'enseignement fondamental du second cycle, sanctionné par le Brevet d'Etudes du premier Cycle (BEPC) ;
- Trois années d'enseignement secondaire (15 – 17 ans) sanctionné par le Baccalauréat ;
- L'enseignement supérieur. Les études supérieures sont ouvertes uniquement à ceux ayant réussi le Baccalauréat.

L'enseignement technique et la formation professionnelle sont assurés par des centres de formation professionnelle octroyant un certificat de formation professionnelle après deux ans de formation, et par les lycées techniques et professionnels assurant une formation de trois ans sanctionnés par l'obtention du baccalauréat technique (baccalauréat technologique et baccalauréat professionnel).

Parallèlement à ce système formel, des possibilités d'éducation non formelle en partenariat avec la société civile sont proposées. Elles prennent des formes diverses comme des programmes d'alphabétisation, d'éducation des adultes, de Formation Professionnelle Qualifiante (FPQ) et d'Apprentissage des Métiers de Base (AMB) et sont offertes aux jeunes de plus de 15ans. Les FPQ et les AMB sont des formations de perfectionnement, de reconversion ou de préemploi ; elles permettent l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles ou la modernisation des techniques traditionnelles pratiquées notamment dans les domaines de l'artisanat, de l'agriculture, de l'élevage, de la valorisation des ressources naturelles (transformation, conservation) et de quelques métiers d'entreprise. Les FPQ et les AMB sont des formations offertes à la demande et de durée variable. En général, il n'existe pas de programme d'études prédéfini. Aucune qualification préalable n'est exigée pour y accéder.

Trois ministères se partagent la responsabilité de l'éducation au pays :

- Le Ministère de l'Education Nationale (MEN) ;
- Le Ministère de l'emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP) ;
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESupRes).

Le MEN est représenté au niveau régional par 22 Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN), au niveau des districts par 114 Circonscription Scolaires (CISCO) et au niveau communautaire (communes) par 1591 Zones Administratives et Pédagogiques (ZAP). Par ailleurs, chaque école est dotée, depuis 2002 d'un comité de gestion d'école composé de parents, d'enseignants, du directeur d'école et de représentants de la communauté locale. Ces comités de gestion ont la responsabilité de gérer les subventions accordées aux écoles par l'Etat. Les associations des parents d'élèves (FRAM : *Fikambanan'ny Ray aman-dren'ny Mpianatra*) participent aux décisions financières de l'école, notamment en ce qui a trait à l'embauche et à la rémunération des Enseignants Non Fonctionnaires (ENF). Avant 2009,

l'éducation faisait partie des secteurs qui avaient pris une légère avance en matière de décentralisation et de déconcentration de pouvoir comme en témoigne la mise en place des Services Techniques Déconcentrés (STD) ; la vision du Ministère était de faire en sorte que les DREN nouvellement créées soient transformées en « mini – ministères », avec la responsabilité globale de planifier et de mettre en œuvre toutes les activités liées à l'enseignement scolaire. Il est certain que l'existence des STD a facilité la mise en œuvre d'activités touchant directement au fonctionnement des écoles (subventions aux FRAM, cantines scolaires, formation des enseignants), limitant de fait les effets de la crise. Toutefois, la dévolution des responsabilités, depuis la mise en place des STD, dépasse celle des financements : les budgets alloués ne sont pas en cohérence avec les responsabilités transférées, ce qui de fait entrave le pilotage du secteur au niveau local.

2.1 Réformes Scolaires au primaire :

L'organisation et le fonctionnement du système éducatif primaire actuel résultent de réformes entreprises depuis 1975.

- 1975 : La charte de la révolution sociale.
- Liste malagasy prône la malgachisation de l'enseignement.
- Entre 1996 et 2004 : La loi de 1995 (jusqu'en 2004) stipule que la langue malgache est la langue d'enseignement mais insiste sur la nécessité pour le système de « gérer l'apprentissage et la coexistence de plusieurs langues », ce qui implique notamment « l'acquisition de langues d'envergure internationale ». Dans les faits, le français devient la langue d'enseignement à partir de la troisième année du primaire.
- Depuis 2004 : La loi de 2004 signale que « les écoles et les établissements d'enseignement et de formation sont appelés à donner aux apprenants les moyens de maîtriser la langue malagasy et deux langues étrangères au moins ». Dans les faits, le français continu d'être la langue d'enseignement à partir de la troisième année du primaire et l'anglais est introduite.

2.2 Les réformes pédagogiques:

- **1995 – 2003**, pédagogie par objectifs (PPO) : La très large majorité des enseignants a bénéficié de formation à la pédagogie par objectifs dans le cadre de formations initiales ou continues. Au début de l'année 2003, les responsables institutionnels malgaches se sont interrogés sur l'efficacité de l'enseignement fondamental. Une étude analysant les pratiques d'évaluation des apprentissages met en évidence que les pratiques enseignantes sont orientées quasi exclusivement vers des savoir reproduire ou sont aux mieux accompagnés de quelques savoir – faire de l'ordre de l'application simple.
- **2003 – 2008**, une expérimentation puis une généralisation progressive de l'approche par compétences (APC) : Les changements principaux introduits par l'APC tiennent au fait que l'ensemble des apprentissages de chaque année est articulé autour de deux ou trois compétences de base à acquérir dans chaque discipline par les enfants. Depuis 2006, l'APC est effective dans ensemble des SISCO.
- **2008 – 2014**, un phasage de l'approche par situations (APS), une continuité de l'APC : L'approche par situations est une approche pédagogiques basée sur le traitement de situations problèmes réelles à résoudre. Elle correspond à une réforme scolaire de grande envergure (Loi de juillet 2008). Cette réforme de l'organisation scolaire devait introduire une réorganisation du cursus scolaire de base (un enseignement de base pour tous en sept ans et non plus cinq). Expérimentée dans 20 CISCO nommées « CISCO Réforme », cette démarche a brutalement été stoppée par les événements de 2009. L'évaluation de cette réforme suggère qu'au sortir de la crise, la situation des programmes d'études en vigueur dans l'enseignement primaire à Madagascar était la suivante :
 - Dans les 20 CISCO de la réforme APS : Utilisation de l'APS en 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} années du primaire, utilisation de l'APC en 4^{ème} et 5^{ème} années (APC restant par défaut le programme en vigueur). Au sein d'une même école, le niveau d'application de l'APS peut varier, certaines classes appliquant l'APS et d'autres non.
 - Dans les autres CISCO : Utilisation de l'APC et de la PPO.

- Depuis 2015, retour à la PPO dans un souci d'harmonisation des pratiques enseignantes : Le retour à cette pédagogie est transitoire. Le MEN envisage en effet une rénovation des curricula, des approches pédagogiques des manuels et des guides pédagogiques à l'horizon 2020.
- **2018 – 2022**, Plan Sectoriel de l'Education (PSE) : Pour une éducation de qualité pour tous, garantie du développement durable. Les trois ministères en charge de l'éducation se sont accordés pour élaborer un PSE pour la période 2018 – 2022 qui envisage un système éducatif s'engageant à assurer une éducation fondamentale élargie, de qualité et équitable pour tous, assurer la possibilité d'apprentissage et de formation tout au long de la vie, produire les capacités et le capital humain nécessaires à un développement durable sur le plan économique, social et environnemental, former des citoyens responsables, épanouis, dotés des compétences et connaissances transformatrices, vecteurs de changement et d'innovation.

Dans cette perspective, il est évident que le système éducatif est considéré comme un catalyseur des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'Education pour le Développement Durable (EDD). Pour ce faire, le PSE doit prendre en compte les propositions suivantes :

- La convention Nationale pour l'Education (MEN),
- La politique Nationale de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la formation Professionnelle (MEETFP),
- Le bilan de l'opérationnalisation de système LMD et de prise en compte de l'employabilité des diplômés (MESupRES).

2.3 Un système éducatif non performant :

Au cœur du problème de l'éducation à Madagascar, de nombreuses études et analyses sur le secteur de l'éducation de base ont été faites et elles s'accordent à affirmer que Madagascar enregistre un faible taux de rentabilité interne dans le domaine de l'éducation à cause des problèmes prioritaires :

- La pauvreté, la faim, la nécessité d'aider l'entreprise familiale, l'absence d'un milieu propice,
- La participation insuffisante des familles et de la communauté locale à l'éducation de base,
- La maque de prise de conscience concernant la formation des ressources humaines contribuant à l'économie sociale ne fait qu'aggraver le cas malgache,
- Le plus important étant les compétences insuffisantes : 70% des enseignants à Madagascar sont des ENF et n'ont suivi de cours pédagogie, n'ont étudié ni la psychologie de l'éducation ni la didactique.

La formation des enseignants à Madagascar se fait à travers deux structures : les Centre Régionale de l'Institut National de Formation Pédagogique (CRINFP) forment les enseignants du primaire, du collège et les conseillers pédagogiques de l'enseignement du primaire, les Ecole Normale Supérieure (ENS), se trouvant au sein des Universités, assurent la formation des enseignants du Lycée.

Madagascar adhère, depuis peu, à l'agenda 2030 du développement durable. Il a pris en compte des objectifs et cibles en les intégrant dans le Plan National de Développement (2015 – 2019) et le pays mise sur les renforcements de capacités de ses acteurs pour la bonne marche du système éducatif.

3 Refondation des systèmes éducatifs, utilisation des matériels didactiques adaptés à ces systèmes et à la société :

Afin d'assurer une solution durable et efficace, on doit passer sur l'amélioration des systèmes éducatifs à Madagascar. Le ministère devra réactualiser les programmes scolaires, avec une grande disponibilité de dotation de manuels scolaires, de guides pédagogiques pour les enseignants, de matériels et de produits de laboratoires, de livrets programmes aux établissements secondaires. On doit éviter de programmes trop longs et on évite l'inadéquation du

contenu de programme scolaire avec les réalités de la vie quotidienne. D'ailleurs, on établit une cohérence et une suite logique entre le programme du primaire, du collège et du lycée en gardant l'équité. Etablir une cohérence et une suite logique entre le programme des classes de seconde, première et terminale. On doit établir aussi une cohérence et une suite logique de programmes appliqués dans l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Pour assurer une approche pédagogique et didactique efficace et différenciée, l'école doit pouvoir recourir non seulement à des systèmes éducatifs, des programmes, mais aussi à des matériels didactiques, y compris numériques, adéquats et cohérents, adaptés aux défis de l'enseignement de nos jours, mais aussi susceptibles d'évoluer avec la société.

4 Conclusion:

En vertu d'une approche durable, il s'agit de créer les structures par lesquelles les systèmes éducatifs et les programmes pourront être continuellement actualisés, en collaboration avec les acteurs sur le terrain et un accompagnement scientifique, tout en s'ouvrant à la société civile.

Nous nous proposons, **la fabrication et exploitation des matériels didactiques adaptés aux systèmes éducatifs malgache** afin d'atteindre l'objectif de l'éducation : « *L'éducation et la formation à Madagascar doivent préparer l'individu à une vie active intégrée dans le développement social, économique et culturel du pays. En ce sens, elles doivent notamment : libérer l'initiative ; favoriser la créativité ; cultiver le goût de l'effort ; développer l'esprit d'entreprise, le souci d'efficacité, l'esprit de compétition, le sens de la communication, la recherche de l'excellence* ».

REFERENCES

- [1] **PASEC (2017)**, *Performances du système éducatif malgache : Compétences et facteurs de réussite au primaire*. PASEC, CONFEMEN, Dakar.
- [2] **LOI N° 94 – 033 DU 13 Mars 1995** portant orientation générale du système d'éducatif et de formation à Madagascar, Art.3 – (JO n°2379 du 21.08.96 p.1684).
- [3] **Forquin, Jean – Claude (2003)**. *La critique communautarienne du libéralisme politique et ses implications possibles pour l'éducation* ». Revue française de pédagogie, 413, 113 – 139.
- [4] **BOURDIEU Pierre et PASERON Jean Claude (1970)**. *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Les Éditions Minuit, Paris, Edition de 2005.
- [5] **Velomihata Ranaivo**, *Le système éducatif de Madagascar*. Revue internationale d'éducation de Sèvres, 46 2007. L'émergence d'une autre école. 2007, 125 -132.
- [6] **Lemeunier – Quere, M. (2004)**. *Créer du matériel didactique*. Le français dans le monde, CLE International, 331, 29 – 30.
- [7] **Moeglin, P.5 (2005)**. *Outils et médias éducatifs, une approche communicationnelle*. Grenoble: PUG.